© éditions A.Pedone 2013
EAN 978-2-233-00674-5

LES ÉTATS ET LA RÉGULATION DES MARCHÉS FINANCIERS

Régis CHEMAIN
Maître de conférences à l'Université de Paris Ouest (Nanterre - La Défense)

« Si nous voulons que tout reste tel que c'est,
il faut que tout change »…
Tancrède à Salina,
Le Guépard,
VISCONTI

RÉSUMÉ

Les États ont volontairement participé à un processus de globalisation des marchés financiers qui a entrainé un affaiblissement conséquent de leur capacité à assurer un contrôle effectif de ces marchés. La crise financière de 2007 a révélé les limites de ce processus de libéralisation et l'importance pour les États de s'engager collectivement dans la voie d'une réforme de l'architecture financière internationale et de l'encadrement juridique de ces activités de marché. Le ferme discours des États et l'ampleur des réformes engagées, faute de remettre en cause les conditions de fonctionnement des marchés, semblent cependant se révéler insuffisants. Les progrès réalisés jusqu'ici, tant institutionnels que matériels, mettent en évidence la réticence des États à tirer toutes les conséquences de la globalisation des marchés financiers pour mieux les contrôler.

ABSTRACT

States voluntarily participate to the globalisation of Financial markets which paradoxically conducts to a decline of their ability to control effectively these markets. The 2007 global financial crisis revealed the potential danger of this globalisation and the necessity for states to contribute all together to a reform of the international financial system. Nevertheless, the firm contribution of states to a global financial markets' reform seems deficient and reveals their incapacity to draw all the necessary conclusions of this globalisation for a better control.

www.pedone.info